

Questions orales

Cela ne me semble pas dénoter la volonté d'agir au moyen de programmes de nettoyage des pluies acides. C'est une tactique dilatoire. Est-ce que le vice-premier ministre ne se rend pas compte que le président recourt à des tactiques dilatoires?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le député, qui a déjà été ministre de l'Environnement, devrait s'abstenir de citer des passages incomplets pour essayer d'étayer une thèse douteuse. S'il poursuivait sa lecture, il apprendrait que le président a déclaré:

Nous avons réalisé des progrès dans la connaissance des choses qui peuvent se faire et nous étions prêts à poser ce geste. Il y en a probablement d'autres encore à venir. La question est encore à l'étude.

Je pense que c'est là une déclaration plutôt constructive.

M. Caccia: Monsieur le Président, voilà exactement ce que nous disons. Le progrès qui s'est fait dans le cerveau du président des États-Unis, c'est qu'il ne s'agit plus de volcans et de canards. C'est là le progrès qui s'est fait.

LA NÉGOCIATION D'UN TRAITÉ ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, les trois partis représentés à la Chambre ont une position commune bien arrêtée: c'est que les tergiversations ne favorisent pas le Canada. Donc, va-t-il intervenir auprès du premier ministre pour qu'il fasse des pressions en faveur d'un accord nord-américain sur les pluies acides, assorti de délais, de pourcentages et d'objectifs? Peut-il nous dire quand le Canada va être protégé par une telle stratégie?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je n'ai pas à intervenir auprès du très honorable premier ministre. Il est certain qu'il fait preuve d'initiative, et il a réalisé des progrès sur ce plan. Les initiatives et les progrès ne vont pas se démentir au sommet.

* * *

LES DROITS DES AUTOCHTONES

LA RÉUNION DES PREMIERS MINISTRES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. Jeudi prochain, une réunion importante doit avoir lieu entre les premiers ministres et les peuples autochtones du Canada en vue de discuter des droits ancestraux. Le ministre sait que le gouvernement fédéral a laissé aux provinces le soin de préparer les documents en vue de ces discussions, et ce sont donc elles qui détermineront l'essentiel de cette réunion.

Le gouvernement du Canada profitera-t-il des quelques jours qui restent avant jeudi prochain pour faire connaître publiquement sa position sur les questions cruciales qui seront abordées à cette réunion?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je suis gré au chef du Nouveau parti démocratique de m'avoir posé cette question car elle me permet de réaffirmer une fois de plus la haute priorité que le premier ministre accorde à cette importante réunion prévue pour la semaine prochaine.

Un observateur impartial conviendra sans doute que durant tout le processus de consultation, le gouvernement fédéral n'a cessé de prendre l'initiative en vue de préparer des avant-projets, d'énoncer dès le départ la position du gouvernement fédéral et d'essayer de mettre les parties d'accord en vue de modifier la constitution.

Nous sommes déterminés à en arriver à une entente si possible, mais les participants à ces réunions devront y mettre du leur. J'invite tous les participants à faire preuve de la plus grande ouverture d'esprit possible lors de la réunion afin que nous puissions rapprocher les parties en présence dans l'intérêt légitime des peuples autochtones du Canada.

M. Broadbent: Monsieur le Président, tout cela est bien confus, mais il faut en conclure que le gouvernement fédéral n'est pas disposé à énoncer ouvertement sa position et donc à faire preuve de leadership dans ce domaine.

LES PROPOS DU MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Je voudrais citer les propos du ministre des Affaires indiennes et du Nord et demander ensuite au ministre de répondre à la question. Voici ce que le ministre des Affaires indiennes a déclaré à la Chambre le 11 mars:

Le gouvernement fédéral a approuvé toutes les propositions présentées au cours des réunions en essayant d'amener toutes les parties à un consensus.

Le ministre dit que le gouvernement fédéral n'a pas pris l'initiative. Il est disposé à suivre celle des autres et peut-être à réaliser un consensus. Le gouvernement fédéral va-t-il faire preuve de leadership et, avant la réunion de jeudi prochain, faire connaître publiquement sa position, surtout en ce qui concerne l'autonomie politique des autochtones?

• (1130)

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, la position adoptée par le chef du NPD est manifestement absurde. En fait, le gouvernement fédéral a pris de nombreuses initiatives et s'est efforcé de réunir les participants en vue de progresser dans ce domaine. Nous avons pris clairement position à l'égard du droit à l'autonomie politique, que nous supportons sans réserve. Nous voulons—et sur ce point, tous les participants sont d'accord—établir le processus qui permettra d'instaurer l'autonomie politique grâce à une modification constitutionnelle. Nous sommes le premier gouvernement à exposer notre opinion au sujet du financement et d'autres questions critiques qui seront abordées à cette réunion. Notre position n'a rien de secret. Nous sommes les premiers à l'avoir fait connaître.